

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

SCEANCE DU 10 AVRIL 2017

Le 10 Avril 2017 à 20h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la mairie sous la présidence de M. Jean-Jacques SIMEON, maire.

Etaient présents : M. SIMEON Jean-Jacques, Mme GUILLOT Gisèle, M. SADARGUES Marc, M. BOTTURA Jean-Louis, M. CABARROQUE Jean-Claude, M. LOIDI Robert, M. JURADO Jean-Claude, Mme HAAS Nicole, M. GENSSLER Bernard, Mme FRANCK Hélène, Mme Anne Marie COUZINET, Mme PUY Françoise, M. BAYON Patrice

Etaient Absents excusés : Mme Martine GONCALVES donne procuration à Mme GUILLOT Gisèle, M. AROUXET Claude a donné procuration à M. CABARROQUE Jean-Claude, Mme TRILLES Sophie a donné procuration à LOIDI Robert, M. CATALA Damien a donné procuration à M. Jean-Louis BOTTURA, Mme DE RUS LLORDEN Coralie, Mme LE FRANC Audrey

Etait absent :

Secrétaire : M. SIMEON Jean-Jacques

Ordre du jour :

01. Approbation du compte rendu du dernier Conseil municipal,

Budget :

02. Approbation du Compte de Gestion 2016,

03. Approbation du Compte Administratif 2016,

04. Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal,

05. Vote des taux d'impôts locaux 2017,

06. Vote du budget primitif 2017,

Administration générale :

07. Délibération informant le Conseil municipal des marchés publics passés en 2016,

08. Demande l'autorisation de lancer un marché de fournitures de repas pour la mairie de LEVIGNAC,

09. Demande de subvention pour l'achat de matériel informatique auprès du Conseil départemental,

10. Approbation d'attribution des marchés publics : viabilisation et aménagement du lotissement communal le Petit Pré à la société SN ZUBIATE.

01. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil municipal :

M. le Maire donne par la suite lecture du procès-verbal du dernier Conseil municipal en date du 10 Avril 2017 et propose aux membres du Conseil municipal de bien vouloir l'approuver.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

02. Approbation du Compte de Gestion 2016 :

M. le Maire ne participe pas au vote et est sorti de la salle.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après l'intervention de M. Robert LOIDI.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

03. Approbation du Compte administratif :

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité sans débat après l'intervention de M. Robert LOIDI.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

04. Affectation du résultat de fonctionnement du budget communal :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 (soit la somme de 329 061,85 €), comme suit :

178 917,24 € en investissement (au R 1068) ;

150 144,61 € en fonctionnement (au R 002).

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

05. Vote des taux d'impôts locaux 2017 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier les taux :

Taux Taxe d'Habitation : 16.90 %

Taux Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 20.50 %

Taux Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 81.25 %

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

06. Vote du budget primitif 2017 :

Le Conseil Municipal, ouï la lecture des propositions de son président et après en avoir délibéré :

- Adopte par chapitre le Budget primitif 2017 qui est arrêté comme suit :

Budget communal :

Section de fonctionnement :

- recettes : 1 989 668,61 €

- dépenses : 1 989 668,61 €

Section d'investissement :

- recettes : 389 602 € avec reprise des restes à réaliser

-dépenses : 389 602 € avec reprise des restes à réaliser

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

07. Délibération informant le Conseil municipal des marchés publics passés en 2016 :

Aucun marché formalisé n'a été passé en 2016.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

08. Demande l'autorisation de lancer un marché de fournitures de repas pour la mairie de LEVIGNAC :

Suite à la dissolution du Syndicat Val de Save, la mairie de LEVIGNAC reprend dès le 1er septembre 2017 la compétence en matière de fournitures de repas pour les écoles, ALAE/CLAE et les particuliers.

M. le Maire propose de lancer un appel d'offres dont le coût estimatif est plus de 100 000 €/an.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

09. Demande de subvention pour l'achat de matériel informatique auprès du Conseil départemental :

Monsieur le Maire précise que pour faire face à des acquisitions de matériel informatique dans le cadre de la mise en place de l'École numérique pour un montant total de 13 422,16 € HT, il convient de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil départemental.

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

10. Approbation d'attribution des marchés publics : viabilisation et aménagement du lotissement communal le Petit Pré à la société SN ZUBIATE.

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'analyse du maître d'oeuvre au sujet des deux lots (viabilisation et aménagement du lotissement communal le Petit Pré).

Le rapport attribue la meilleure note pour l'ensemble des lots à la société SN ZUBIATE domiciliée Route de Saint-Gaudens, 31350 Boulogne-sur-Gesse. M. le Maire propose de valider le présent rapport pour les montants ci-dessous :

Lots 1, 2 et 3 (aménagement lotissement) : 46 881,95 € (lot 1), 40 928, 96 € € HT (lot 2) et de 28 862,16 € (lot 3).

La présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 10 Avril 2017

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LE MAIRE

LES ADJOINTS

LES CONSEILLERS DELEGUES

SIMEON Jean-Jacques

CABARROQUE Jean-Claude

GENSSLER Bernard

GUILLOT Gisèle

BAYON Patrice

LOIDI Robert

LES CONSEILLERS

BOTTURA Jean-Louis

COUZINET Anne-Marie

FRANCK H  l  ne

JURADO Jean-Claude

HAAS Nicole

PUY Fran  oise

SADARGUES Marc